

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MON

TELEPHONES

ADMINISTRATIVE 1ain 7461
REDACTION: Ma 7

FAIS CE QUE DOIS !

C'EST BIEN UN SCANDALE

Confession d'extravagance. --- Concurrence simulée. --- Expérience tardive et couteuse.

Oui, cette affaire du *Journal d'Agriculture* est un scandale, un gros scandale inexcusable.

Le *Journal d'Agriculture* est imprimé par la "Cie de publication du Canada" depuis 1903, en vertu d'un contrat qui donnait aux éditeurs 30c. par exemplaire par année, plus tout le revenu des annonces, dont le ministre autorisait la publication, plus une allocation supplémentaire annuelle de \$2,500.

Ce contrat fut renouvelé de temps à autre, notamment en 1907. Différentes réponses officielles consignées aux pages 63 des Journaux de l'Assemblée législative, pour l'année 1910, et 169, 201 et 202 des Journaux de la même Chambre pour 1911, nous apprennent qu'à partir de 1907 au moins, la Cie de publication du "Canada" a reçu pour l'édition du *Journal d'Agriculture*: \$24,000 par année, plus l'allocation spéciale de \$2,500 par année, plus les frais de poste; que la rédaction du journal a en outre été payée par le gouvernement, de même que tous les dessins pour les vignettes illustrant le texte. En d'autres termes, le *Journal d'Agriculture* a coûté au bas mot, \$30,000 par année à la province, et sans que celle-ci ait touché la moindre recette pour compenser cette dépense. Souscription prise à même les subventions aux cercles agricoles, par conséquent, retenues du montant destiné aux cultivateurs, — allocations spéciales, — recette des annonces: la "Cie de publication du Canada" a tout empoché.

Et pourquoi se serait-elle gênée?

Aucun ministre de l'Agriculture, ni l'économiste M. Tessier, ni le magnifique et solennel M. Turgeon, ni le vague M. Décarie, ni le coulant M. Caron ne songeaient à l'inquiéter. Il était entendu que ce contrat était pour le fidèle organe qui tous les matins répète que sir Lomer Gouin est un homme pratique et un grand constructeur. A l'expiration du contrat, on le renouvelait en famille tout simplement, et la province continuait de perdre ce que la Cie du "Canada" encaissait. Même en 1907, il n'y eut pas la moindre demande de soumission. C'est le ministre lui-même qui le déclare à la page 63 des Journaux de l'Assemblée législative pour 1910.

En 1910 cependant, l'opposition réussit à obtenir sur ce contrat des détails tels que le ministre, effrayé, promit de retrancher au Canada l'allocation supplémentaire qu'il touchait en sus du prix de souscription et du revenu des annonces. Le premier juillet 1910 vit la fin de ce bon scandaleux, grâce à l'énergie de la gauche.

Mais il restait encore aux éditeurs, en l'espèce, la Cie de publication du "Canada", le prix de la souscription au journal, formant un total de \$24,000 environ, plus le revenu des annonces que l'on évalue à un chiffre de \$15,000 à \$20,000.

L'opposition reprit l'attaque. Elle porta la question devant la commission des comptes publics, à la session de 1911. MM. Tellier, Bourassa, Lavergne et Prévost demandèrent au gérant de la Cie du "Canada" quelle recette celle-ci retirait de la publication des annonces dans le *Journal d'Agriculture*. L'avocat de la Compagnie, M. Aimé Geoffrion, prétendit que le témoin ne devait pas répondre, parce qu'il s'agissait d'une affaire privée. L'on eut beau répliquer qu'une transaction qui obligeait la province, c'est-à-dire le public, à payer \$25,000 à \$30,000 justifiait les représentants du peuple de connaître l'avoir aussi bien que le devoir résultant de ce contrat: M. Gouin, premier ministre pensa que l'intérêt de la Cie du "Canada" devait passer avant l'intérêt de la province, et, avec sa majorité docile, il refusa d'obliger le témoin de répondre.

Tout de même, la bataille de l'opposition eut un certain effet. Le gouvernement comprit qu'il fallait faire quelque chose pour amortir les coups que l'opposition ne manquerait pas de lui porter à une prochaine session et il décida, cette fois, de simuler un appel à la concurrence et au partage du revenu de la publicité.

Le 29 novembre 1911, il écrivit à quatre établissements d'imprimerie pour leur demander des soumissions pour l'impression du *Journal d'Agriculture*, basée sur un projet de contrat qu'il leur adressait. Rien de plus loyal, de plus juste, n'est-ce pas? Attendez! Les soumissions devaient être entrées au ministère le sept décembre, huit jours après! De sorte que les autres établissements ignorant le revenu des annonces et beaucoup d'autres détails, la Cie du "Canada" se trouvait pratiquement seule en état de soumissionner. Et, de fait, personne autre ne voulut faire de prix. La Cie Beauchemin ne répondit même pas à la lettre du ministère, Dusseault et Proulx déclarèrent qu'ils ne trouvaient pas avantageux de soumissionner et la Gazette refusa de soumissionner avant de savoir combien rapportaient les annonces.

On aurait pu demander de nouvelles soumissions dans les journaux, comme on l'a fait pour la prison de Montréal; mais on ne crut pas que les intérêts de la province justifiaient la recherche d'une sérieuse concurrence. On accepta la soumission de la Cie du "Canada". Le contrat fut signé le 28 décembre 1911.

Par ses considérants, il déclare que la province entend se rendre compte par l'expérience des profits qui peuvent être réalisés par l'imprimeur.

L'article 10 dit que le coût annuel du *Journal d'Agriculture* ne devra pas dépasser 30c. par exemplaire autorisé par le ministre de l'Agriculture.

Par contre, le gouvernement s'engage par l'article 13, à payer 43c. par exemplaire autorisé de même par le ministre de l'Agriculture. L'article 2 oblige la province à payer les frais de dessins pour les illustrations du texte.

L'article 15 stipule que la rédaction du *Journal* sera payée par la province.

L'article 16 fait le partage entre le gouvernement et la Cie du "Canada", du revenu brut des annonces. En cas de publication de plus de douze pages d'annonces, la province devra payer sa part de frais.

Pour toutes ces considérations, la Cie de publication du "Canada" s'engage à éditer les versions françaises et anglaises du *Journal d'Agriculture* à 20 pages de texte et 12 pages d'annonces chacune, suivant les instructions qu'elle recevra du ministre.

L'on a discuté beaucoup à la Chambre pour savoir ce que signifie la double base de 30c. et 43c. par exemplaire. Le ministre prétend que ces chiffres représentent les deux freins entre lesquels jouera la marge des profits. M. Langlois, ancien directeur-gérant de la Cie du "Canada", y voit au contraire un moyen habile pour celle-ci de reprendre d'une main la part de revenu qu'elle paraît devoir donner de l'autre. Le premier ministre a soigneusement évité de se prononcer.

Il est certain que M. Caron parlait beaucoup plus clairement lorsqu'il écrivait au sénateur Landry: "Avec cinq mille piastres on peut battre Déchêne," et: "S'il ne vous manque que moi pour tordre le cou à Laurier, je suis votre homme."

Quoi qu'il en soit, des déclarations officielles mentionnées plus haut et du dernier contrat dont nous publierons demain le texte, il résulte:

1o. Que le contrat pour l'impression du *Journal d'Agriculture* a été donné sans soumission en 1907;

2o. Qu'en 1911 encore la demande de soumission restreinte à quatre imprimeries toutes plus ou moins amies du ministère comportait un délai qui rendait impossible toute soumission intelligente de concurrents sérieux;

3o. Qu'en retranchant à la Cie du "Canada" l'allocation spéciale de \$2,500 sur les instances de l'opposition, le gouvernement a confessé avoir favorisé indûment ladite compagnie;

4o. Qu'en refusant à l'opposition le droit d'interroger le gérant de la Cie du "Canada" sur les profits que lui rapportent les annonces

publiées dans le *Journal de l'Agriculture*, le gouvernement s'est privé d'un renseignement de première importance et de la soumission de la Cie d'imprimerie de la "Gazette";

5o. Qu'en fait, l'un des principaux considérants du dernier contrat repose sur l'importance de connaître les revenus desdites annonces;

6o. Que l'ignorance du gouvernement sur ce point et l'évidente mauvaise foi de sa demande de soumission l'ont acculé à faire un contrat relativement aussi désavantageux que les précédents.

Contrat désavantageux, contrat de dupes, à moins que ce ne soit un contrat de complices.

En voici la preuve par comparaison:

Le *Journal d'Agriculture* est publié en français et en anglais, une fois par mois. Cela équivaut donc pour fins de calculs et de juste comparaison, à 24 numéros par année.

Or, la province payant à la Cie du "Canada" \$24,000 plus les frais de dessins pour les vignettes et \$4,000 à \$5,000 pour la rédaction, soit \$30,000 environ par année, il s'en suit que chacune des 24 éditions du *Journal d'Agriculture*, coûte \$1,250.

A ce prix, savez-vous combien coûterait la publication d'un journal quotidien de même format?

Un enfant vous le dira. Multipliez \$1,250 par 300 jours et vous avez le chiffre. Un journal quotidien comme le *Journal d'Agriculture* coûterait trois cent soixante-quinze mille piastres par année!

Or un journal comme le *Journal d'Agriculture* représente à peine le tiers de frais de composition et d'impression d'un journal comme la *Gazette*, le *Star*, le *Herald* sans tenir compte des frais d'information, de télégraphie, de représentation de toutes sortes que le *Journal d'Agriculture* n'a pas à faire.

Il est donc logique de conclure qu'un quotidien trois fois plus considérable que le *Journal d'Agriculture* coûterait, en prenant pour base le prix payé par le gouvernement à la Cie de publication du "Canada", plus d'un million de piastres par année!

Où, c'est un scandale que cette affaire du *Journal d'Agriculture* et, si ce contrat n'est pas le produit d'une conspiration pour frauder la province, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a beaucoup plus d'hommes d'affaires et d'hommes pratiques en dehors que dans le cabinet.

Jean DUMONT.

N. B.—Afin que nos lecteurs puissent juger par eux-mêmes du mérite de ces conclusions, nous donnerons demain le texte même du contrat, suivi de la correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie d'imprimerie de la "Gazette."

J. D.

L'ELECTION MUNICIPALE

La journée de samedi réservait une assez grosse surprise au public de Montréal. L'entrée en scène de M. Giroux comme candidat au bureau des commissaires n'était guère prévue. On croyait généralement que le représentant de Saint-Jacques se contenterait de sa dernière victoire. En fait, et de son propre aveu, sa candidature a bien l'air d'être une simple manœuvre tactique destinée à augmenter les chances de M. Clearihue contre M. Godfrey.

Si les positions ne se modifient point d'ici quelques jours, la lutte vraie se fera probablement entre MM. Giroux, Clearihue et Godfrey. Ce sont les seuls candidats qui aient quelque notoriété. MM. Clearihue et Giroux, à raison de leur expérience des affaires publiques; M. Godfrey, à raison des concours et des adhésions qui se sont groupés autour de son nom.

Nous avons fait, en 1910, un appel spécial en faveur de M. Wanklyn, et celui-ci a tenu à nous déclarer qu'il attribuerait son succès, dans une large mesure, à notre intervention. Nous avons dit, et nous le répétons sans nous faire illusion sur les sentiments d'aigreur qu'a pu développer chez nombre de nos lecteurs la conduite de la majorité anglaise de quelques provinces, et celle même de certains Anglais de la province de Québec: Nous estimons que la succession de M. Wanklyn revient naturellement, logiquement, à un homme de la minorité.

Nous conseillons donc l'élection d'un homme de la minorité, parce qu'il est convenable que celle-ci soit représentée au bureau des commissaires, parce qu'en dépit des injustices dont nous avons pu être les victimes ailleurs, nous ne devons pas user de représailles.

Nous le conseillons pour une autre raison, d'ordre moins sentimental, mais très pratique.

Il serait dangereux pour la propre réputation des Canadiens-français que le bureau des commissaires fût exclusivement composé de Canadiens-français; car on ne manquerait pas de nous faire porter le poids de toutes les fautes commises, de les attribuer à notre manque de sens pratique, à notre défaut de connaissance des affaires, etc.

Il convient que la minorité porte sa part de responsabilité dans l'administration de la chose municipale. Et nous croyons qu'elle a le droit d'être représentée au bureau des commissaires.

Mais encore faut-il qu'elle prenne les moyens raisonnables d'assurer l'exercice de son droit. Et c'est un point sur lequel nous reviendrons.

Omer HEROUX.

Taft et Roosevelt

MM. Taft et Roosevelt sont aujourd'hui en lutte ouverte. Ils se dénoncent l'un l'autre avec plus ou moins de violence, et ces deux anciens amis parviennent à la veille de s'accuser mutuellement des pires infamies.

On sait généralement que MM. Taft et Roosevelt furent amis dès le bas âge. Sous la présidence de M. Roosevelt, M. Taft remplit les fonctions de ministre de la guerre, et M. Roosevelt lui-même le choisit comme son successeur. C'est justement lors de l'organisation de la dernière campagne présidentielle qu'apparut le premier dissentiment public entre les deux hommes.

M. Roosevelt fut le véritable auteur de la candidature de M. Taft à la présidence, et il lutta sincèrement contre ses propres amis qui voulaient le faire mettre encore une fois en nomination. A côté du mouvement Taft se manifestait donc un mouvement Roosevelt, et la famille du premier en conçut des alarmes qui se calmèrent après l'élection seulement.

Mais d'autres causes de froissement se produisirent à la même époque, principalement quand il s'agit du choix de l'organisateur de la campagne. M. Taft avait son homme à proposer et M. Roosevelt en avait un autre; c'est l'homme de M. Roosevelt qui l'emporta. Lors de la formation du cabinet, M. Taft refusa de maintenir à son poste M. Garfield, secrétaire de l'Intérieur et grand ami de M. Roosevelt, qui désirait vivement cette nomination. M. Taft lui préféra M. Ballinger, un adversaire de M. Roosevelt. Ce-

pendant, on assure que rien de tout cela n'offensa M. Roosevelt comme l'apparition de M. Taft à Washington un mois avant le jour de l'investiture. L'ancien président était encore à la Maison Blanche, et il eut la mortification de voir le peuple des fonctionnaires et des chercheurs de places le négliger pour tourner autour du soleil levant.

La première explosion de M. Roosevelt contre M. Taft eut lieu le matin du départ du colonel pour l'Afrique, à propos d'un message d'adieu du nouveau président. Mais c'est surtout l'incident Ballinger-Pinchot, arrivé pendant le voyage de M. Roosevelt, qui acheva de séparer les deux anciens amis. M. Pinchot, partisan dévoué de M. Roosevelt, fut démissionné comme chef du service forestier et alla ensuite rencontrer le grand chasseur en Europe, à son retour. Il le mit sans doute au courant de la manière dont M. Taft appliquait sa politique après s'être engagé à la continuer.

Revenu aux Etats-Unis, M. Roosevelt prit une part importante à l'élection du gouverneur de l'Etat de New-York. Son candidat, M. Henry L. Stimson fut défait, et M. Taft dut penser que l'étoile de l'ancien chef des "Rough Riders" commençait à pâlir. Cependant, M. Taft prit dans son cabinet le candidat défait, et il sembla que la paix fût rétablie.

Cette impression ne dura guère. Bientôt après, M. Roosevelt attaqua la politique d'arbitrage du président et dénonça les traités négociés avec l'Angleterre et la France.

On comprit dès lors que les anciennes relations étaient définitivement rompues. M. Roosevelt

BILLET DU SOIR

Boitiers et Claqueurs.

Si le mot boîtier est nouveau pour vous, la chose qu'il désigne ressemble beaucoup à notre claqueur. Le boîtier — mot créé cet- l'année même à Paris, et que l'Académie ne fera malheureusement pas entrer dans la langue française revue et augmentée, parce que sa commission du dictionnaire a depuis belle lurette passé B — le boîtier, c'est le parlementaire français silencieux, mais assidu qui vote au nom des collègues de son groupe que le souci de la chose publique n'a point empêchés de courir à leurs petites affaires ou à leurs petits plaisirs. Le député absent a eu soin de confier sa boîte au boîtier de son parti et le boîtier vote autant de fois qu'il a de boîtes devant lui.

Ici nous avons, autre invention parisienne, le système de la claque. Dans quelques théâtres de Paris, on distribue des billets de faveur à ceux qui veulent bien faire partie de la claque. Chaque fois qu'un acteur dira un mot que l'auteur a voulu spirituel et à toutes les tirades qui espèrent être à effet, le chef de claque donnera le signal et ces messieurs de la claque applaudiront.

Dans nos parlements, les partis au pouvoir font usage de gens auxquels ils ont donné des mandats de faveur: fonds électoraux, patro nage, etc. Ce sont les claqueurs. Par un louable sentiment d'humanité, on ne les contraint pas d'entendre toute la pièce; mais, quand arrive la fin d'un acte, c'est-à-dire le moment de voter, le chef de claque, appelé whip, fait claqueur son fouet. Aussitôt ces messieurs, qui se sont répandus au dehors — les uns dans les couloirs, les autres dans la tabagie où, sur un petit corralage, ils assurent leur passion pour les dames ou les échecs — font irruption dans la salle et applaudissent, ou plutôt votent.

On les dispense d'écouter et on n'exige pas qu'ils parlent: ils ne s'en tiennent pas à la publicité, ils sont les claqueurs. S'ils remplissent bien leur fonction, assez simple en somme, le chef leur donne un bout de route, un petit quoi ou bien encore une mince tranche de la C. B. Grâce à cela, ils pourront se procurer un billet de faveur, dit mandat, pour la prochaine saison, dit session.

Il en est que ce métier mène très loin...

Léon LORRAIN.

Le référendum

Martin

La motion de l'échevin Martin concernant le référendum sur l'abolition du bureau exécutif ou du conseil municipal, doit encore être présentée au conseil cet après-midi. Quand l'échevin Martin se fit entendre dans le quartier Papineau, il avait pour programme à peu près unique l'abolition du bureau des commissaires. Il ne doit pas être tenu quitte de sa promesse par le simple fait d'avoir posé la question aux séances du corps municipal, ce serait une façon un peu trop commode de se faire élire.

L'échevin Martin se doit, il doit à ses électeurs de faire décider cette question dans l'affirmative ou dans la négative. S'il est battu, il devra revenir à la charge et cela pendant les deux années qu'il gardera son mandat.

Nous persistons à croire qu'il vaudrait mieux régler ce point tout de suite. Une fois le principe du référendum admis, le conseil pourra choisir le moment le plus opportun de le tenir. Mais nous avouons que l'occasion est passée.

Il aurait été, en effet, assez facile et peu coûteux de faire ce plébiscite en même temps que l'élection du bureau des commissaires. Pareille occasion ne reviendra probablement qu'en 1914. Aussi vaut-on en profiter pour dire qu'un semblable référendum coûterait maintenant trop cher à faire. C'est possible, mais la raison ne sera qu'une défaite. Nos édiles n'avaient qu'à se décider plus tôt, et ils auraient fait d'une pierre deux coups le 3 avril prochain.

Les électeurs qui ont cru qu'il suffisait d'élire M. Martin pour se débarrasser du bureau exécutif ne seront probablement pas contents de ce qui arrive. Ceux qui croient que c'est trop de deux corps pour administrer la ville et qui voudraient avec plaisir tous les échevins remplacés par un bureau unique d'administrateurs n'en seront pas plus charmés.

Fréd. PELLETIER.

avait adopté le programme progressiste, et un beau matin, il annonça qu'il poserait sa candidature à la présidence devant la convention républicaine.

Uldéric TREMBLAY.

LES LIBERALITES EN EXPECTATIVE DU GOUVERNEMENT ROBLIN

L'analyse du projet de loi Caldwell

On nous écrit du Manitoba:

C'est le premier ministre du Dominion, ce sont les honorables ministres et députés catholiques à Ottawa qui pour justifier leur vote servile contre les catholiques du Keewatin ont proclamé l'esprit d'équité et de libéralité du gouvernement Roblin à l'endroit des catholiques du Manitoba? C'est sir Rodolphe Forget qui a forgé un nouveau Credo à ce sujet? Sir Rodolphe serait un pauvre homme s'il était aussi malheureux à la Bourse qu'il l'est dans ses professions de foi. Et si tous ces gens-là sont sincères, ils sont bien naïfs et bien ignorants de ce qu'il se passe au Manitoba!

Je ne parle pas ici de la personnalité éminemment respectable de l'honorable Premier Ministre du Manitoba, non plus que de ses dispositions que j'ai raison de croire excellentes, à l'endroit des catholiques. Je parle tout bonnement de son gouvernement, qui, comme celui de M. Borden aujourd'hui, comme celui de M. Laurier hier, et comme bien d'autres, se compose d'une majorité fanatique, étroite, ignorante, qui impose ses préjugés et fait le chemin à un ministère, en lui disant, poliment comme ces gens-là savent le faire: "Fais ceci, passe là ou va-t'en."

On vous a annoncé qu'un bill était actuellement devant la Chambre. Il est voté en deuxième lecture. Il porte le No 68, la signature de l'honorable Caldwell et le titre: "Acte pour amender l'Acte des écoles publiques." Suivent les amendements:

1o. La section 2 (interprétation) est ainsi amendée en ajoutant la sous-section qui suit:

(7) "The expression 'school' includes any school room or department in any school-house presided over by a teacher."

Sans parler des difficultés qui naîtront nécessairement de la traduction et interprétation du seul mot "département" selon qu'on le traduira par divisions de classe ou département de la "maison d'école," voici la première et désastreuse conséquence de cet amendement:

L'article 215 de l'Acte des Ecoles Publiques du Manitoba, dit: "On pourra donner l'enseignement religieux de la manière suivante dans n'importe quelle école publique au Manitoba:

(a) "Si tel enseignement religieux est autorisé par une résolution de la majorité des commissaires d'école de l'arrondissement dans lequel se trouve cette école; ou bien,"

(b) "Si les commissaires d'école reçoivent une pétition demandant tel enseignement religieux et signée par les parents ou les tuteurs d'au moins 10 enfants fréquentant l'école dans un arrondissement rural ou par les parents ou les tuteurs d'au moins 25 enfants fréquentant l'école, dans le cas d'une école de cité, ville ou village."

Article 216. "Tel enseignement religieux se donnera entre trois heures et demie et quatre heures de l'après-midi et pourra être donné par tout membre du clergé chrétien dont la desserte couvre une partie du dit arrondissement scolaire, ou bien par une personne autorisée par tel membre du clergé ou par l'instituteur, s'il en a telle autorisation."

Article 217. "Tel enseignement religieux pourra être donné seulement à certains jours au lieu d'être donné tous les jours, quand la résolution des commissaires le spécifiera, ou quand demande en sera faite aux commissaires par pétitions des parents ou tuteurs."

Article 218. "Dans toute école ayant, dans une ville ou cité une assistance moyenne de 40 enfants catholiques romains ou plus, et dans les villages et arrondissements ruraux, une assistance moyenne de 25 enfants catholiques romains ou plus, les commissaires, sur demande par pétition des parents ou tuteurs de ces élèves catholiques romains, au nombre ci-dessus, emploieront dans telle école au moins un instituteur catholique romain dûment pourvu de certificat, etc."

Vous le voyez: d'après l'ancienne loi, quand il y avait à l'école, c'est-à-dire dans l'ensemble des classes, une assistance moyenne, de 40 enfants catholiques dans les villes, et de 25 dans les villages, les parents avaient le droit d'exiger un maître ou une maîtresse catholique pour assurer l'enseignement religieux à leurs enfants de 3½ h. à 4 h. p.m. Par l'amendement projeté il faudra désormais que l'assistance moyenne se trouve, pour l'enseignement profane (selon l'article 220), dans la même classe, et peut-être même dans la même division de classe. Quand on veut faire des difficultés!... Et nos fanatiques orangistes en sont si friands!

2o. Il appert, en plus, que, par la centralisation des écoles en vertu de l'article 106, 42 écoles dans 16 arrondissements qui ont aujourd'hui de l'enseignement religieux, vont devenir des écoles publiques dans toute la force du terme. De sorte que les parents, pour donner de l'instruction religieuse à leurs enfants, devront faire comme les catholiques des villes de Brandon, Port-La-Prairie et Winnipeg: payer les taxes scolaires légales pour les écoles publiques et se taxer de nouveau pour construction, entretien, etc., d'écoles libres.

La miette de droit et de liberté que nous avions pour l'enseignement religieux, et que nous perdons aujourd'hui par l'amendement précité, se perd aussi pour l'enseignement du français. Qu'en pense le patriote, M. L. P. Pelletier?

3o. En plus, aujourd'hui, d'après les articles 232 et 233 de l'Acte scolaire, tous les prêtres qui ont charge d'âmes dans les arrondissements scolaires ont plein droit de visiter l'école quand bon leur semble "et en faisant leur visite (at the time of any such visit) de se rendre compte des progrès des élèves ainsi que de l'état et de l'administration de l'école et donner tels conseils qu'ils jugeront à propos, à l'instituteur, "aux élèves et à toutes autres personnes présentes."

Par l'amendement 32 du présent bill, les curés ne pourront exercer ce droit de visite et de surveillance qu'en autant qu'ils en auront obtenu la permission des commissaires d'école, laquelle permission devra être l'expression d'une résolution adoptée à une assemblée des commissaires du district dûment convoquée et régulièrement tenue "with the consent of the trustees of the district expressed by a resolution at a meeting duly called and held". Adieu, pour le curé, la liberté de surveiller les enfants de sa paroisse, à l'école, et de les soustraire à l'influence pernicieuse d'un maître dangereux ou ignorant! Car, imaginez-vous, par exemple, M. le curé de Sainte... obtenant des trois commissaires orangistes de... (je pourrais donner les noms) la permission d'aller régenter une maîtresse protestante qui persiste à se moquer du français et des catholiques, bien que la majorité des enfants soit canadienne-française!

Que pense l'hon. M. Monk des bonnes dispositions du gouvernement Roblin?

Pardieu, si j'ai été si long, je suis même tenté de l'être davantage pour vous dire que nous sortons du Congrès du Parler Français, section manitobaine. Un vrai triomphe pour la cause! Monseigneur l'Archevêque est enchanté, il a raison. Depuis 14 ans qu'il se bat à peu près tout seul, tant ses lieutenants étaient rares, pendant que le grand nombre des laïques s'entre-déchiraient les uns les autres autour des vieux drapeaux rouge et bleu!

Aujourd'hui, union parfaite, enthousiasme ravissant. Et comme bouquet de fête, la profession de foi du docteur Lachance qui est tout un programme. Entre nous, savez-vous que ce docteur Lachance, le chef des jeunes ici, ne se contente pas de manier le scalpel en artiste chirurgien, mais il manie encore la parole en orateur chrétien! Cette parole était vraiment propre à réjouir la grande âme de notre vaillant archevêque.

LOUIS DAVID.

LA VIE SPORTIVE

Aidons le National

LES NOMBREUX ADMIRATEURS DU "NATIONAL" ONT SOUSCRIT A L'HEURE ACTUELLE PRES DE \$10.000. — QUE TOUTS LES IMITENT AU PLUS TOT.

La souscription en faveur du National a déjà atteint, assure-t-on, la somme de dix mille piastres près. C'est beaucoup, mais ce n'est certes pas encore assez, puisque le montant désiré par la direction et qu'il faut nécessairement atteindre d'ici la fin d'avril est de vingt-cinq mille dollars.

C'est là la somme requise pour assurer la possession définitive, à notre association canadienne-française, du terrain de jeu qu'elle occupe actuellement à Monroeville.

Nous félicitons chaleureusement les amis dévoués du National qui ont réussi, en si peu de temps relativement, à amasser cette partie du montant. Nous les encourageons fortement aussi de ne pas s'arrêter en aussi bonne voie. Le vrai succès n'est que le résultat d'efforts constants et d'un travail ardu et persévérant. S'ils veulent réussir complètement dans la belle et patriotique campagne qu'ils ont entreprise, ils ne doivent pas l'oublier. Nous comptons qu'ils seront dignes et à la hauteur de la lourde tâche, qu'ils se sont volontairement imposée. Il y a un vieux proverbe anglais qui dit: "Where there is a will, there is a way".

Nous sommes assurés que s'ils ont à cœur de mener à bonne fin le projet, ils réussiront.

Aux deux de ne pas discontinuer leur travail magnifique, de redoubler d'activité et d'énergie, s'il le faut, pour arriver au but désiré. Qu'on s'adresse en même temps aux petites comités aux grosses bourses.

En terminant chaleureusement leur campagne, ils auront certes droit aux acclamations enthousiastes des vrais et sincères patriotes et sportsmen.

Bulletin de "La Casquette"

Lundi, le 25 mars, assemblée du Comité du Eucure.

Mardi soir, le 26, cours de gymnastique, de 8 h 12 à 9 h 12 p. m.

Vendredi soir, le 29, tournoi de pool pour la coupe Alfred Pion.

Assemblée du Conseil, à 9 h 12 p. m. Dimanche le 31, grande assemblée générale de tous les membres, à 3 heures précises. Sujet: Le Eucure du 18 avril 1912.

A l'assemblée tenue vendredi soir, le 22 courant, les membres de l'Association de la Casquette, ont applaudi avec regret la mort de Monsieur Saint-Jean l'Évangéliste, (né Rachel Lalumière), sœur de M. Édouard Lalumière, membre de l'Association.

Il est proposé par M. L. Savard, secondé par M. Ch. N. Chamberlain, et résolu unanimement, qu'une lettre de condoléances soit transmise à M. E. Lalumière, exprimant les plus sincères sympathies de la part des membres de l'Association de la Casquette, et que cette copie soit transmise à la famille ainsi qu'aux journaux.

LE SECRÉTAIRE.

Bon gré, mal gré

LES JOUEURS DE L'OUEST ENGAGÉS PAR FLEMING DEVONT PARAITRE A SCARBORO BEACH L'ÉTÉ PROCHAIN.

Toronto, 25 — Les officiers du club de croquet Toronto assurent que les joueurs engagés dans l'Ouest joueront à Scarborough Beach l'été prochain. S'ils refusent de se soumettre aux conditions du contrat qu'ils ont signé l'automne dernier, mal leur en prendra, car M. R. J. Fleming n'a rien oublié dans la rédaction du contrat qu'ils ont signé. D'après les dernières règles, Harry Pickering et Fred Jones reviendront à Toronto, et ce dernier jouera avec les Tecumsehs.

Cazeaux-Romanoff

UNE LUTTE AU GENRE LIBRE, DEUX DANS TROIS A FINIR, MÉRÉDITH SOIR.

Raymond Cazeaux, est, cela est incontestable, un athlète de tout premier ordre; il a forcé nombre d'incrédules, au cours de cette saison à reconnaître qu'il faudrait aller chercher bien loin pour trouver son égal. C'est à bien juste titre qu'il jouit, tant chez nous qu'aux États-Unis, d'une réputation égale à celle qu'il s'est acquise en Europe.

Cazeaux a causé une vive surprise à un très grand nombre de nos sportsmen, mercredi dernier, en triomphant deux fois, en moins de 40 minutes, de l'Hindou Karla qui, pourtant, est un très robuste et très adroit lutteur. Si l'on espérait en maints millions que la victoire sourirait au Français du moins ne croyait-on pas qu'il arriverait à vaincre son adversaire, d'une manière aussi rapide et aussi concluante. Quo fera le Bérnaïns après-demain contre Romanoff, le colosse russe, qui depuis plusieurs mois pratique assiduellement le style libre et qui pèse une trentaine de livres de plus que lui. Cette rencontre se terminera-t-elle pour Cazeaux par une échec ou une nouvelle victoire? Qui pourrait le dire?

Nous serons fixés mercredi soir.

La S. A. A. A.

LA REUNION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE IRLANDAISE, AURA LIEU CE SOIR.

L'assemblée annuelle de la S.A.A.A. aura lieu ce soir. Deux factions sont en présence, celle des anciens et celle des jeunes. Ceux-ci croient que leur arrivée à la direction des affaires serait très avantageuse pour l'association. On parle d'ailleurs les anciens d'opposer M. Harry McDonald à M. Kennedy, pour la présidence. Aucun candidat n'a été mentionné à la charge de vice-président.

M. Eugène Bourassa dit: "J'ai en magasin des complets et pardessus "Semi-ready", à \$15.00, comme aucun tailleur n'en peut fournir pour \$25.00. Notre coupe est superbe." 631 Sainte-Catherine Est.

Lois protectrices

LA COMMISSION ATHLETIQUE DE L'ÉTAT DE NEW-YORK ADOPTE DEUX RÈGLEMENTS DE NATURE A PROTÉGER LE PUBLIC.

New-York, 25. — La Commission athlétique de l'État de New-York vient d'adopter deux règlements de nature à protéger le public.

Désormais, si une rencontre est interrompue par la police ou par ordre de la dite Commission, pour infractions aux règles de cette dernière ou à celles de la boxe, le club sous les auspices duquel la bataille a lieu devra retenir les recettes pendant quarante-huit heures. C'est la Commission elle-même qui décidera du moment de partager l'argent à qui de droit.

Cette Commission conseille aux spectateurs de garder leurs coupons de sièges jusqu'à ce que la décision soit rendue.

Le second de ces règlements est de empêcher que ceux-ci soient payés plus que le prix annoncé. Le règlement se lit comme suit: "Les prix des billets d'admission au club seront imprimés en gros caractères, au-dessus du guichet où on en fait la vente et on devra se conformer aux montants mentionnés."

Ces décisions de la Commission, notamment la première, sont causées en majeure partie par la rencontre de "One Round" Hogan, de la Californie, avec Leach Cross, de New-York, le 13 du courant, chez le club Madison. On se rappelle que l'arbitre Charley White mit fin au combat dans la première ronde, parce que Hogan portait deux coups, dans les dégagements. On pense que dans l'avenir, la Commission ordonnera de remettre l'argent aux spectateurs, dans de tels cas.

La N. L. U.

ON FERA UNE GUERRE A L'ONTARIO AU "BIG FOUR" — ON ENTRETIENT L'ESPOIR DE VOIR LE NATIONAL REVENIR AU BERCAIL.

La National Lacrosse Union s'est réunie de nouveau, samedi dernier, sous la présidence de M. Jimmy Murphy. Le thème principal de la réunion a été le procédé à suivre, pour faire une guerre efficace au Big Four. Un des délégués a mentionné l'espoir qu'il entretrait de voir le National revenir au bercail. Comme à l'assemblée précédente, il fut résolu de dépenser beaucoup d'argent pour maintenir le prestige de la vieille ligue. Après l'assemblée principale, les délégués tinrent un caucus secret. Les clubs étaient représentés comme suit:

Montreal: MM. E. Hamilton, T. Carling et Jack Davidson.

Capital: MM. Moran, Busby et Payne.

Cornwall: M. McPhee et Lally.

Shamrock: MM. O'Connell, Conney et Slattery.

LE CHAMPION BELGE BAT SON ADVERSAIRE AMÉRICAIN.

Paris, 25. — Le tournoi international des amateurs de billard s'est continué aujourd'hui par une partie entre M. Maura, champion belge, et M. Ferdinand Poggenburg, champion américain.

Maura a battu son adversaire américain par 400 points contre 174.

LES ÉQUIPES ÉLIMINÉES COMME SUIT.

Québec: — Miron, bute; Prodiges, Hull, Malone, McDonald et Marle.

Wanderers: — Boyes, Buts, Ross, S. Cleghorn, O. Cleghorn, Roberts Bernier; substitut, Tetreault.

SOMMAIRE

1-Malone... Québec... 1.32

2-Hall... Québec... 3.58

3-S. Cleghorn... Wanderers... 10.50

4-Ross... Wanderers... 3.50

5-Macdonald... Québec... 1.45

6-Prodgers... Québec... 3.5

7-Malone... Québec... 1.5

8-Macdonald... Québec... 2.28

Pénalités: — S. Cleghorn et Marks, "roughing", Hall "tripping".

3ème Période

9-Roberts... Wanderers... 9.30

10-Ross... Wanderers... 6.13

11-Malone... Québec... 4.5

12-Malone... Québec... 2.56

Pénalités: — S. Cleghorn et Marks, "roughing".

Referee: Russell Bowrie.

Juge: W. H. Russell.

LE BIG FOUR

sera sur des bases solides

UNE DECLARATION DE PERCY QUINN, PRÉSIDENT DE LA D.L.A.

Toronto, 25. — Le président du Big Four ne paraît du tout apeuré par la prétendue coalition que la N.L.U. et la B.C.L.A. auraient formée pour combattre le Big Four. Interrogé à ce sujet, hier après-midi, M. Quinn s'est contenté de répondre ce qui suit:

"La D.L.A. s'est occupée jusqu'ici et s'occupera exclusivement de ses affaires, sans perdre de temps à s'intéresser à ce qui pourrait se passer chez les voisins. Je travaille de concert avec M. St-Père à tout mettre en ordre pour la prochaine assemblée annuelle, et je suis certain que le public saura gré aux clubs et aux officiers du Big Four d'avoir corrigé certains lacunes qui existaient les années dernières. Encore une fois la D.L.A. et C. ne craint pas la concurrence. Le National, d'ailleurs, vient de le démontrer en engageant Sarrasin sous le nez des officiers du club Capital."

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

La Ligue de la Cité

ON SE PRÉPARE POUR LA SAISON PROCHAINE. — OUVERTURE LE 21 AVRIL. — SUCCES EN PERSPECTIVE.

Les officiers de la Ligue de baseball de la Cité, se sont réunis, samedi après-midi, chez le président St-Père, et ont employé l'après-midi entière à réviser la constitution et à dresser le règlement des parties. Le résultat de leur travail sera soumis à une assemblée spéciale de la ligue qui est convoquée pour mercredi soir, au Mikado.

Vu la longueur de la séance, on a fixé la date d'ouverture des séries au 21 avril, si l'état du terrain le permet. L'an dernier, on inaugura la saison le 26.

On a tiré au sort pour savoir quels seraient les quatre clubs qui auraient les honneurs d'inaugurer la saison et le sort a désigné Mascotte et All-Montreal pour la première partie, et Athlétique et Chénier pour la seconde.

Le dimanche suivant, Balmoral rencontrera Voltigeur et Richmond se mesurera avec Villiers.

S'il est impossible d'ouvrir la saison le 21, les deux parties édulcorées pour cette date seront renvoyées à plus tard.

La saison s'annonce des plus brillantes dans la Ligue de la Cité. On se souvient que l'an dernier, une ligue rivale lui fit concurrence pendant les deux premiers mois de la saison. La Ligue de la Cité lui survécut, mais il va sans dire qu'elle eut à souffrir. Cette année l'organisation locale est plus forte que jamais, et si l'on en juge par les préparatifs, les amateurs de baseball passeront d'agréables dimanches après-midi, au terrain des Shamrocks.

Dimanche prochain aura lieu l'assemblée de la Ligue Canadienne qui est affiliée à la ligue de la Cité. Sorrel, Trois-Rivières, Hull et Lachine, ont terminé la saison 1911. On serait très disposé d'agrandir le circuit provincial; et à cet effet, on fait appel aux autres villes de la province, où le jeu de baseball est en vogue. Il est à souhaiter qu'il y ait plusieurs délégués présents, à l'assemblée, de dimanche prochain.

LE MARATHON DE STOCKHOLM

PROGRAMME OFFICIEL DES PROCHAINS JEUX OLYMPIQUES.

— OUVERTURE SE FERA LE 6 JUILLET.

Toronto, 25. — Le secrétaire Crow, de l'A.A.U. de C. a reçu le programme quotidien des prochains Jeux Olympiques. Voici l'ordre dans lequel les différents événements seront disputés:

6 juillet. — 100 mètres, finale; 100 mètres, finale; 200 mètres, finale; 400 mètres, finale; 800 mètres, finale; 1600 mètres, finale; 3200 mètres, finale; 6400 mètres, finale; 12800 mètres, finale; 25600 mètres, finale; 51200 mètres, finale; 102400 mètres, finale; 204800 mètres, finale; 409600 mètres, finale; 819200 mètres, finale; 1638400 mètres, finale; 3276800 mètres, finale; 6553600 mètres, finale; 13107200 mètres, finale; 26214400 mètres, finale; 52428800 mètres, finale; 104857600 mètres, finale; 209715200 mètres, finale; 419430400 mètres, finale; 838860800 mètres, finale; 1677721600 mètres, finale; 3355443200 mètres, finale; 6710886400 mètres, finale; 13421772800 mètres, finale; 26843545600 mètres, finale; 53687091200 mètres, finale; 107374182400 mètres, finale; 214748364800 mètres, finale; 429496729600 mètres, finale; 858993459200 mètres, finale; 1717986918400 mètres, finale; 3435973836800 mètres, finale; 6871947673600 mètres, finale; 13743895347200 mètres, finale; 27487790694400 mètres, finale; 54975581388800 mètres, finale; 109951162777600 mètres, finale; 219902325555200 mètres, finale; 439804651110400 mètres, finale; 879609302220800 mètres, finale; 1759218604441600 mètres, finale; 3518437208883200 mètres, finale; 7036874417766400 mètres, finale; 14073748835532800 mètres, finale; 28147497671065600 mètres, finale; 56294995342131200 mètres, finale; 112589990684262400 mètres, finale; 225179981368524800 mètres, finale; 450359962737049600 mètres, finale; 900719925474099200 mètres, finale; 1801439850948198400 mètres, finale; 3602879701896396800 mètres, finale; 7205759403792793600 mètres, finale; 14411518807585587200 mètres, finale; 28823037615171174400 mètres, finale; 57646075230342348800 mètres, finale; 115292150460684697600 mètres, finale; 230584300921369395200 mètres, finale; 461168601842738790400 mètres, finale; 922337203685477580800 mètres, finale; 1844674407370955161600 mètres, finale; 3689348814741910323200 mètres, finale; 7378697629483820646400 mètres, finale; 14757395258967641292800 mètres, finale; 29514790517935282585600 mètres, finale; 59029581035870565171200 mètres, finale; 118059162071741130342400 mètres, finale; 236118324143482260684800 mètres, finale; 472236648286964521369600 mètres, finale; 944473296573929042739200 mètres, finale; 1888946593147858085478400 mètres, finale; 3777893186295716170956800 mètres, finale; 7555786372591432341913600 mètres, finale; 15111572745182864683827200 mètres, finale; 30223145490365729367654400 mètres, finale; 60446290980731458735308800 mètres, finale; 120892581961462917470617600 mètres, finale; 241785163922925834941235200 mètres, finale; 483570327845851669882470400 mètres, finale; 967140655691703339764940800 mètres, finale; 1934281311383406679529881600 mètres, finale; 3868562622766813359059763200 mètres, finale; 7737125245533626718119526400 mètres, finale; 15474250491067253436239052800 mètres, finale; 30948500982134506872478105600 mètres, finale; 61897001964269013744956211200 mètres, finale; 123794003928538027489912422400 mètres, finale; 247588007857076054979824844800 mètres, finale; 495176015714152109959649689600 mètres, finale; 990352031428304219919299379200 mètres, finale; 1980704062856608439838598758400 mètres, finale; 3961408125713216879677197516800 mètres, finale; 7922816251426433759354395033600 mètres, finale; 15845632502852867518708790067200 mètres, finale; 31691265005705735037417580134400 mètres, finale; 63382530011411470074835160268800 mètres, finale; 126765060022822940149670320537600 mètres, finale; 253530120045645880299340641075200 mètres, finale; 507060240091291760598681282150400 mètres, finale; 1014120480182583521197362564300800 mètres, finale; 2028240960365167042394725128601600 mètres, finale; 4056481920730334084789450257203200 mètres, finale; 8112963841460668169578900514406400 mètres, finale; 16225927682921336339157801028812800 mètres, finale; 32451855365842672678315602057625600 mètres, finale; 64903710731685345356631204115251200 mètres, finale; 129807421463370690713262408230502400 mètres, finale; 259614842926741381426524816461004800 mètres, finale; 519229685853482762853049632922009600 mètres, finale; 1038459371706965525706099265844019200 mètres, finale; 2076918743413931051412198531688038400 mètres, finale; 4153837486827862102824397063376076800 mètres, finale; 8307674973655724205648794126752153600 mètres, finale; 16615349947311448411297588253504307200 mètres, finale; 33230699894622896822595176507008614400 mètres, finale; 66461399789245793645190353014017228800 mètres, finale; 132922799578491587290380706028034457600 mètres, finale; 265845599156983174580761412056068915200 mètres, finale; 531691198313966349161522824112137830400 mètres, finale; 1063382396627932698323045648224275660800 mètres, finale; 2126764793255865396646091296448551321600 mètres, finale; 4253529586511730793292182592897102643200 mètres, finale; 8507059173023461586584365185794205286400 mètres, finale; 17014118346046923173168730371588410572800 mètres, finale; 34028236692093846346337460743176821145600 mètres, finale; 68056473384187692692674921486353642291200 mètres, finale; 136112946768375385385349842972707284582400 mètres, finale; 272225893536750770770699685945414569164800 mètres, finale; 544451787073501541541389371890829138329600 mètres, finale; 1088903574147003083082778743781658276659200 mètres, finale; 2177807148294006166165557487563316553318400 mètres, finale; 4355614296588012332331114975126633106636800 mètres, finale; 8711228593176024664662229950253266213273600 mètres, finale; 17422457186352049329324459900506532426547200 mètres, finale; 34844914372704098658648919801013064853094400 mètres, finale; 69689828745408197317297839602026129706188800 mètres, finale; 139379657490816394634595679204052259412377600 mètres, finale; 278759314981632789269191358408104518824755200 mètres, finale; 557518629963265578538382716816209037649510400 mètres, finale; 1115037259926531157076765433632418075299020800 mètres, finale; 2230074519853062314153530867264836150598041600 mètres, finale; 4460149039706124628307061734529672301196083200 mètres, finale; 8920298079412249256614123469059344602392166400 mètres, finale; 17840596158824498513228246938118689204784332800 mètres, finale; 35681192317648997026456493876237378409568665600 mètres, finale; 71362384635297994052912987752474756819137331200 mètres, finale; 142724769270595988105825975504949513638274662400 mètres, finale; 285449538541191976211651951009899027276549324800 mètres, finale; 570899077082383952423303902019798054553098649600 mètres, finale; 1141798154164767904846607804039596109106197299200 mètres, finale; 2283596308329535809693215608079192218212394598400 mètres, finale; 4567192616659071619386431216158384436424789196800 mètres, finale; 9134385233318143238772862432316768872849578393600 mètres, finale; 18268770466636286477545724864633537745699156787200 mètres, finale; 36537540933272572955091449729267075491398313574400 mètres, finale; 73075081866545145910182899458534150982796627148800 mètres, finale; 146150163733090291820365798917068301965593254297600 mètres, finale; 292300327466180583640731597834136603931186508595200 mètres, finale; 584600654932361167281463195668273207862373017190400 mètres, finale; 1169201309864722334562926391336546415724746034380800 mètres, finale; 2338402619729444669125852782673092831449492068761600 mètres, finale; 4676805239458889338251705565346185662898984137523200 mètres, finale; 9353610478917778676503411130692371325797968275046400 mètres, finale; 18707220957835557353006822261384742651595936550092800 mètres, finale; 37414441915671114706013644522769485303191873100185600 mètres, finale; 74828883831342229412027289045538970606383746200371200 mètres, finale; 149657767662684458824054578091077941212767492400742400 mètres, finale; 299315535325368917648109156182155882425534984801484800 mètres, finale; 598631070650737835296218312364311764851069969602969600 mètres, finale; 1197262141301475670592436624728623529702139939205939200 mètres, finale; 2394524282602951341184873249457247059404279878411878400 mètres, finale; 4789048565205902682369746498914494118808559756823

toutes nos relations avec lui ! N'est-il pas incontestable qu'il a droit de nous dire : vous ferez ceci ; vous éviterez cela ?

tricités et nouveaux wagons à compartiments entre

Montréal et Toronto

Départ tous les jours à 10.45 p. m., pour la gare Yonge.

Aucune autre compagnie ne possède cet équipement de haute classe.

\$11.45
Billets Bons pour partir le jeudi, 4 avril
et bons. pour retourner jusqu'au 15 avril
1912.
SERVICE DE TRAIN

1.50 au Montréal, et de 8.00 au p. m.

Excursions de Pâques

entre toutes les gares du Canada. Fort William et de Uxar, ainsi qu'à Déroit et Saint Ste-Marie, Mich., pour Buffalo, Black Rock Suspension Bridge et Niagara Falls, N. Y., et les gares du Pacifique Canadien dans le Vermont et Maine au

PREX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIÈRE CLASSE

Bon pour départ du 4 au 8 avril inclusivement. Limite de retour, le 10 avril 1912.

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 15 AVRIL

Billets de seconde classe pour colons de

Montreal à	
NELSON &	
SPokane, VANCOUVER,	
VICTORIA, SEATTLE et	\$47.70
ROCKLAND	
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN	
Diego, CITE DE MEXICO,	\$49.00
Mex.	

et taux réduits pour plusieurs autres stations.

EXCURSIONS DE COLONS

A

MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA

du 21, 16 et 30 et les deuxièmes mardis jusqu'au 17 septembre 1912.

Billets bons pour 60 jours.

Vagons et touristes pour Vancouver et gares intermédiaires, 10.10 a. m. et 10.30 p. m., tous les jours.

BUREAU DES BILLETS

218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3759.

3733 ou aux gares Viger et Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule double voie ferrée entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago

A TORONTO

en 7 1/2 HEURES par "International Limited"

Le train le plus beau et le plus rapide de Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les jours.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST

9 a. m., 9.45 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m.

La plus haute classe d'équipement sur tous les trains. Wagons de confort et de bibliothèque sur les trains du jour, wagons-lits. Pullman déclinés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits sur les trains de nuit.

VACANCES DE PAQUES

Des billets aller et retour seront vendus entre toutes les gares du Canada, QUÉBEC, Massey Spring, N. Y., Swanton, Vt., Rouen, N. B.

D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Départ du 4 au 8 avril inclusivement, limite de retour, 13 avril.

EXCURSIONS DE PAQUES
DE MONTREAL A
BOSTON et retour **\$11.45**
NEW-YORK et retour **\$12.30**

Départ jeudi, 4 avril, limite de retour, 13 avril.

EXCURSIONS DE COLONS

Des billets pour aller et retour l'Ouest du Canada, via CHICAGO, seront en vente les 2, 16, 30 avril; 14, 28 mai; 11, 25 juin; 9, 23 juillet; 6, 20 août; 3, 17 septembre, à des prix très réduits.

Prix Réduits pour les Différents Points de la Côte du Pacifique

En force jusqu'au 15 avril inclusivement.

Passage simple de seconde classe pour régions de

MONTREAL, via CHICAGO A NELSON,
VANCOUVER, VICTORIA, WESTMINSTER, O. A. SEATTLE, SPOKANE, TACOMA, WASH., FORELAND, ORE.
Ore. **\$47.70**
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, CAL., MEXICO CITY, MEX.
Mex. **\$49.00**

Prix réduits pour différents autres endroits.

Laissez partir MONTREAL pour CHICAGO, les lundis, mercredis et vendredis à 10.90 p. m. Pour l'accommodation de passagers porteurs de billets de première ou de seconde classe. Raccordement à CHICAGO avec correspondance pour les Etats-Unis.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
190 rue St-Jacques. Tél. Main 6903, on gare Bonaventure.



Cie Générale Transatlantique

Départs tous les Jueis, à 10 a. m.

DE NEW-YORK AU HAVRE, PARIS (France)

La Touraine 28 mars La Bretagne 18 avril
La Savoie 4 avril La Savoie, 25 Avril
La Provence, 11 avril France... 2 Mai

Départs supplémentaires le samedi

Rochambaud 30 Mars Niagara... 13 Avril

Les eschoues partant le samedi ne transportent qu'une seule classe de passagers d'cabine (seconde classe).

Pour tous renseignements s'adresser à

AGENIS, TRUDEAU & CIE, LIMITEE
Généralx généraux pour le Canada.
23 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

NEW-YORK et retour \$12.30
Départ jeudi, 4 avril, limite de retour, 15
avril.

EXCURSIONS DE COLONS

Des billets pour aller et retour à l'Ouest du Canada, via CHICAGO, seront en vente les
14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30
et 31 juillet; 6, 20 août; 3, 17 septembre, à
des prix très réduits.

**Prix Réduits pour les Différents Points
de la Côte du Pacifique**

En force jusqu'au 15 avril inclusivement.
L'usage simple d'une seconde classe pour se-
loner.

**MONTREAL via CHICAGO à NELSON,
VANCOUVER, VICTORIA, WESTMIN-
STER, C. A. SEATTLE, SPOKANE, TA-
COMA, WASH., PORTLAND, \$47.70
Ore.,**

**SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN
DIEGO, CAL., MEXICO CI- \$49.00
TY, Mex.**

Prix réduits pour différents autres es-
droits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTE

Laissez MONTREAL pour CHICAGO, le
14, 15, mercredi et vendredi à 10.30 h. m.
Pour l'accommodation de passagers porteurs
de billets de première ou de seconde classe,
S'adresser à CHICAGO, 1000 N. WABASH, ou
avant des wagons semblables.

EN VILLE
120 rue St-Jacques. Tél. Main 695, en garé
Bonaventure.

Cie Générale Transatlantique

Départs tous les Jedis, à 10 h. m.

DE NEW-YORK AU HAVRE, PARIS (France)

La Touraine 28 mars La Bretagne 18 avril
La Savoye 4 avril La Savoye 28 Avril
La Provence, 11 avril France... 2 Mm

Départs supplémentaires le 13 avril

Recherches de passagers à New-York
Les paquebots partant le samedi ne transportent qu'une seule classe de passagers et cabine (seconde classe).

Pour tous renseignements s'adresser à
GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE
Agents généraux pour le Canada.
2, rue Notre-Dame, MONTREAL

meçon. Je quittais une situation honorable pour m'abaisser au rang de domestique. C'est moi qui devenais fou. Eh bien! non, je ne continuerais pas cette folie; je n'irais pas m'enterrer dans une île déserte à la merci d'un savant soupçonneux.

Il fallait en finir et mon hallucination avait duré trop longtemps...

Demain je filerais.

VII

A BORD DU "MARS"

Le 22 juin, à quatre heures précises, le "Mars", steam-yacht de M. Algot, quittait l'immense rade de New-York emportant une dizaine de personnes vers l'île Algot, etc... je suis du nombre!

Je me revois encore au "The Light", je revis les scènes qui ont amené ma détermination, les jours fiévreux d'attente, la première réception de M. Algot, les préparatifs de départ, mes hésitations, l'embarquement, enfin!

A mesure que s'étaient écoulées les heures après ma visite à l'observatoire, les discours de M. Owen s'étaient atténués. Ses paroles si concises, son style limpide, comme la science qu'il représentait, au logique de mathématicien critique, tout cela me paraissait exagéré.

(A suivre)

12

emportant une dizaine de personnes vers l'île Algol, et... je suis du nombre !

Je me revois encore au 'The Light', je revis les scènes qui ont amené ma détermination, les jours fiévreux d'attente, la première réception de M. Algol, les préparatifs de départ, mes hésitations, l'embarquement, enfin !

A mesure que s'étaient écoulées les heures après ma visite à l'observatoire, les discours de M. Owen s'étaient atténués. Ses paroles si concises, son style limpide, comme la science qu'il représentait, sa logique de mathématicien critique, tout cela me paraissait exagéré.

(A suivre)

12

100

CALENDRIER

MARDI, LE 26 MARS 1912

8. Luderger, évêque.
Lever du soleil, 5 h. 54; coucher du soleil, 6 h. 20; lever de la lune, 10 h. 34; coucher de la lune, 2 h. 30.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

25 MARS

Aujourd'hui maximum 20
Même date l'an dernier 30
Aujourd'hui minimum 12
Même date l'an dernier 9

BAROMETRE

8 heures matin 29.92
11 heures matin 29.95
Midi 29.97

BEAU ET FROID

La situation au Manitoba

L'un de nos amis du Manitoba, très au courant de la situation là-bas, nous adresse aujourd'hui une analyse du dernier projet de loi scolaire de M. Caldwell. Nous recommandons la lecture de cette analyse qu'on trouvera dans une colonne voisine.

Nous ajoutons, pour être complet, que les protestations suscitées par le projet de loi ont été telles qu'on a maintenant quelque espoir qu'il pourra être modifié dans un sens favorable à la minorité. Mais, quoi qu'il advienne, il gardera sa pleine valeur documentaire et prouve une fois de plus qu'une vigilance éternelle est la meilleure sauvegarde de la liberté.

Feu Maxime Piette

Sainte-Elisabeth, Co. Joliette, 25 — M. Maxime Piette, cultivateur de cette paroisse, est décédé hier à l'âge de 67 ans.

Il était le père de M. le chanoine F. X. Piette, curé de la cathédrale de Joliette, de M. l'abbé Alphons Pie, professeur de philosophie au séminaire de Joliette, de M. Omer Piette, cultivateur de Sainte-Elisabeth, de M. Edmond Piette, étudiant en médecine, de M. Mathias Piette, séminariste, des révérends sœurs François-Xavier et Alphons du Sacré-Cœur, de la congrégation des sœurs de la Providence et de Mlle Marie-Louise Piette, élève au couvent de la Congrégation de Notre-Dame de Joliette.

Il avait épousé Pulchérie Ferland. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à dix heures et demie, après l'arrivée du train du Grand Nord.

Un imposteur

Une lettre de la Rivière Ouelle nous apprend qu'un individu va de porte en porte solliciter des abonnements au "Devoir" en promettant une prime à ceux qui voudraient souscrire. Inutile de dire que nous n'avons pas d'agents, ni à la Rivière Ouelle ni ailleurs, chargés de prendre des abonnements avec la promesse d'une prime. Nous tenons donc à mettre nos amis en garde contre ce filou.

La prorogation sera retardée

ON DIT QU'ELLE N'AURA PAS LIEU AVANT LE MERCREDI, 3 AVRIL.

Ottawa, 25. — Il est assez probable que la prorogation des chambres n'aura pas lieu samedi de cette semaine, mais mercredi de la semaine prochaine au plus tard. C'est du moins ce que l'on dit ce matin dans les couloirs de la chambre.

Pour l'Hôpital du Sacré-Coeur

Hull, 25. — L'argent perçu à l'occasion du "Tag Day" à Hull, soit la somme de \$2,500 a été consacré à la préparation d'une salle d'opération à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Hull.

Une grève à Ottawa

Ottawa, 25. — Les ouvriers de la "Ottawa Car Works Co." se sont mis en grève. Ils sont au nombre de 70 et demandent une augmentation de gages de trois cents l'heure, 50 pour cent de plus pour les heures extras, une demi-journée de congé, pour les mois de juin, juillet, août et septembre.

La débacle pour le 14 avril

L'inspecteur de chasse et de pêche, M. Joseph Riendeau, annonce que la glace du fleuve "partira", comme disent les navigateurs, autour du 14 avril et que trois jours après la navigation sera ouverte. M. Riendeau a déjà "prédict" l'époque de la débacle dans les années antérieures, et toujours il a été heureux dans ses prophéties.

Le pouvoir fédéral doit prévaloir

Washington, 25. — La "Interstate Commerce Commission" a décidé qu'une compagnie de chemin de fer devrait établir des taux uniformes pour tous les états.

Des marsouins causent une explosion

(Service particulier)
Constantinople, 25. — Un banc de marsouins est venu s'empêtrer dans les mines flottantes du Détroit des Dardanelles, en faisant exploser trois.

Henri Décarie est engagé

La direction du National a retenu, ce matin, les services de Henri Décarie, le vaillant joueur de croquet qui figure l'équipe des champions, l'an dernier.

Les mines du Yukon

A la séance de ce matin aux Communes, l'hon. Rogers a présenté un bill pour en modifier la loi.

M. Monk demande que le gouvernement donne jusqu'à concurrence de \$5,000,000 pour la construction de cales-sèches.

A la demande de M. Currie, le bill du Grand-Tronc est renvoyé à mercredi.

Ottawa, 25. — La Chambre a discuté ce matin des bills privés de peu d'intérêt général.

L'honorable M. Rogers, qui est de retour de Winnipeg, a présenté un bill à l'effet de modifier la loi des mines du Yukon.

Un bill a été présenté par l'honorable M. Monk, qui modifie la loi des bassins de radoub de telle façon que le gouvernement pourra donner de l'aide aux cales-sèches jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars.

Il y a eu réunion des membres du comité des banques. Il a été question du privilège dont jouissent les sociétés de secours mutuels de faire des placements en immeubles. Il a été question de l'ordre "ancien des forestiers", qui demande d'enlever la restriction qui l'empêche de faire des placements d'immeubles de plus de vingt mille dollars.

Le ministre des Finances est opposé à la modification. Le bill est resté en suspens.

Le comité des banques a accordé à la Capital Trust Corporation of Ottawa, une charte comportant un capital de deux millions de dollars.

A la demande de M. Currie, le promoteur du bill du Grand-Tronc le bill a été renvoyé à mercredi, afin que l'avocat du Grand-Tronc puisse être à Ottawa dans le but de s'entendre avec le ministre du Travail, quant à la réinstallation de certains grévistes de 1910, ainsi que la chose avait été entendue avec le Grand-Tronc.

La rivière Montmorency

ELLE CONTINUE A ETRE UNE SOURCE D'INQUIETUDES POUR LES PROPRIETAIRES DE MOULINS.

(De notre correspondant)

Québec, 25 mars. — La rivière Montmorency continue à causer de sérieux désagréments aux industries qu'elle alimente. Les eaux vont sans cesse en diminuant et la situation est pire qu'elle était la semaine dernière. Aux filatures de la Dominion Textile Co. le travail est arrêté la plupart du temps et les centaines d'employés sont en conséquence privés de leurs revenus. La population de Québec a aussi beaucoup à souffrir des exigences de la situation qui est faite à la Compagnie des Tramways. Celle-ci est obligée de supprimer complètement le service de chars électriques sur la division Sainte-Anne afin de pouvoir continuer celui de la ville. Encore celui-ci se fait-il dans des conditions bien tristes. Le nombre des chars a été réduit de moitié; il n'y en a plus que vingt-deux en circulation dans toute la ville. On conçoit que dans ces conditions le public attend aux coins des rues.

Il n'y a que la pluie qui puisse améliorer la situation; mais il faut en juger par la température que nous avons de ce temps-ci, l'état de choses actuel se continuera pendant quelque temps. Il est à souhaiter cependant qu'il en soit autrement car la ville de Québec en souffrira beaucoup plus puisqu'elle se trouve à la charge de l'éclairage de la ville prend son pouvoir à cet endroit. On a donc la perspective de voir la ville plongée dans l'obscurité à moins que la pluie ne saute la situation.

Le canal Welland

LE RAPPORT DES INGENIEURS EST PRESENTE AU GOUVERNEMENT. LE COUT DU CANAL SERA DE 45 MILLIONS.

Ottawa, 25. — Les ingénieurs qui, depuis trois ans, travaillent pour préparer la construction du canal Welland, viennent de présenter leur rapport final au ministre des chemins de fer et canaux. Les plans préparés par les ingénieurs ont été acceptés par le gouvernement. Le coût de construction sera de \$45,000,000.

Un infanticide

Barrie, Ont., 25 — On a trouvé, le long de la voie du Pacifique Canadien, le cadavre d'un enfant dans une boîte en bois.

On suppose qu'il aura été jeté par la portière d'un train en marche.

Le bill Asquith n'inspire plus de confiance

UN DERNIER ESPOIR REPOSE CEPENDANT DANS LA CONFERENCE QUI AURA LIEU AUJOURD'HUI ENTRE LES HOULLIERS LES PATRONS ET LE GOUVERNEMENT.

Londres, 25. — L'on est maintenant convaincu que le bill des salaires minima ne sera d'aucun effet pratique et il importe peu qu'il soit adopté ou rejeté il ne saurait jamais régler la grève. Toutes les espérances se sont donc portées d'un autre côté et l'on attend avec anxiété le résultat de la conférence qui doit avoir lieu aujourd'hui même entre patrons et mineurs, sous la présidence de M. Asquith.

Jusqu'ici ces sortes de conférences n'ont abouti qu'à une complète deadlock. Mais depuis lors la crise s'est considérablement élargie et les deux parties ont été soumises à la critique de l'opinion; ce qui pourrait bien modifier un peu leur attitude et leurs exigences ou prétentions.

Si la conférence n'aboutit pas à des résultats appréciables, on ne sait quels tourments prendront les événements. Quant aux conséquences de la grève elles se font sentir avec une acuité alarmante. Les trains ne circulent plus, les industries forment leurs portes et la famine se fait sentir un peu partout. On dit même que les artistes du théâtre cherchent à passer en Amérique pour éviter la crise qui commence à les atteindre.

Londres, 25. — Plusieurs sont maintenant d'opinion que la grève se terminera bientôt d'une manière ou d'une autre, l'opinion publique est grandement soulevée en face de la misère et de la famine qui fait déjà ravage.

De leur côté, les chefs de la grève commencent à comprendre que le gouvernement qui leur a fait beaucoup de concessions semble décidé à ne pas pousser plus loin la condescendance, et il leur faut, il essaierait des grands moyens pour faire cesser la crise, devenue intolérable.

M. Haldane, secrétaire de la guerre, a fait un discours samedi dernier, dans lequel il a souligné la gravité de la situation. "Nous n'avons pas le droit de fermer 500,000 mineurs de retourner au travail, c'est à eux de choisir, mais c'est notre devoir de protéger ceux qui désirent travailler et leur assurer la liberté de le faire."

Cette importante déclaration laisse croire que le gouvernement se propose de protéger ceux des mineurs qui voudraient reprendre leur travail. On reproche au gouvernement de ne pas avoir pris cette attitude dès le commencement de la grève.

A Manchester la pauvreté est excessive; grande; dans le Nottinghamshire la misère est terrible et la charité publique ne suffit pas aux besoins, dans les autres districts miniers, la situation est aussi pénible.

Tom Mann, chef ouvrier qui avait écrit au sujet de la grève dans un journal, a été arrêté. On l'accuse d'avoir incité les soldats du Roi à l'indiscipline et à la mutinerie par ses écrits.

Un formidable cri de protestation s'est aussitôt élevé des unions et des clubs contre le gouvernement que l'on accuse d'invoquer une loi du 17ème siècle pour tuer le syndicalisme.

Décès de Mme Archambault

Nous apprenons la mort survenue à Saint-Paul l'Ermitte, de Mme Zéphyrin Archambault, mère de M. Edmond Archambault, marchand de musique de cette ville.

La défunte était âgée de 70 ans. Elle laisse quatre garçons: Edmond, déjà nommé, le Dr G. A. Archambault, de Montréal, Roch et Joseph, et une fille Anna. Les funérailles auront lieu mercredi, à Saint-Paul l'Ermitte.

Un pseudo décoré

UN MEDECIN EST ARRETE A TORONTO A LA SUITE D'UNE SERIE DE SUPERCHERIES.

Toronto, 25. — A la dernière revue des Vétérans, le duc de Connaught a remarqué que le Dr J. Gwalia Evans portait des médailles un peu trop nombreuses pour les services qu'accuse son âge. Les officiers demandèrent à Evans de rendre compte de ses médailles, mais il envoya sa démission.

Evans prétendait avoir fait du service dans le génie, avec le grade de capitaine. On découvrit que c'était faux et on institua une enquête.

Les médailles sont entre les mains de la police qui en cherche les propriétaires. Evans y a gratté les noms pour leur substituer le sien.

Un infanticide

Barrie, Ont., 25 — On a trouvé, le long de la voie du Pacifique Canadien, le cadavre d'un enfant dans une boîte en bois.

On suppose qu'il aura été jeté par la portière d'un train en marche.

Les bandits fantômes dans la Ville Lumière

Trois mystérieux malfaiteurs tuent le chauffeur et blessent le propriétaire d'une limousine près des portes de Paris, puis s'emparent de la voiture pour fuir.

Le trio se rend ensuite à Chantilly où il pille les voitures d'une banque après avoir assassiné les deux gardiens de nuit.

ON RETROUVE L'AUTO DANS UN FOSSE

(Service particulier)
Paris, 25. — Les bandits fantômes dont la série de crimes débuta rue Ordener font de nouveau parler d'eux, dans des circonstances plus mystérieuses et plus tragiques que jamais.

Après avoir tué trois hommes, blessé un autre et dévalisé une banque, ils ont fui dans une automobile volée, sans laisser aucun indice qui permette de les retrouver.

UNE ATTAQUE AUX PORTES DE PARIS
Très tôt, ce matin, trois individus armés d'une grosse limousine, près des fortifications. Celui qui paraissait être le chef inspecta la voiture pour se rendre compte de ses qualités, probablement, puis il fit un signe à ses complices en disant "Parfait".

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, ceux-ci sortirent leurs revolvers, abattirent le chauffeur, jetèrent son cadavre dans le fossé de la route et l'automobile fila à la quatrième vitesse. Le propriétaire de la voiture, blessé, lui aussi, avait pu fuir et il donna l'alarme.

On télégraphia dans toutes les directions, car l'on s'attendait que, comme dans les autres affaires du même genre, les meurtriers précédaient un vol plus important dans les environs. Ils se servaient de l'automobile pour se rendre sur les lieux et dépister ensuite les recherches.

La nouvelle du crime prévu ne se fit pas longtemps attendre.

ILS DEVALISERENT UNE BANQUE
Vers 6 heures du matin, la police de sûreté a reçu une dépêche de Chantilly, disant que trois brigands se sont introduits à la succursale de la "Société Générale" de cette ville, qu'ils ont assassiné les deux gardiens de nuit, forcé les coffres forts et la voute de sûreté enlevée toutes les valeurs puis qu'ils ont disparu en automobile, comme ils étaient arrivés.

Tout indique que ce sont les voleurs de la limousine et qu'il s'agit des mêmes hommes qui depuis plusieurs semaines, tiennent la police et la gendarmerie française sur les dents.

Les recherches se poursuivent activement, mais, jusqu'à présent, on se perd en conjectures.

Un livre condamné

UNE CIRCULAIRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE JOLLETTE INTERDIT AUX CATHOLIQUES LA LECTURE DU LIVRE DU DOCTEUR LAURENDEAU, INTITULE "LA VIE".

Joliette, 25. — On a lu dans tous les églises du diocèse, hier, une circulaire de Mgr Archambault, condamnant un livre du docteur Albert Laurendeau, de Saint-Gabriel de Brandon, intitulé: "La Vie". Ce livre n'est qu'une amplification des erreurs philosophiques et des doctrines anti-chrétiennes soutenues dans un travail au congrès médical de Québec, condamnées une première fois par Mgr Archambault et désavouées alors par l'auteur.

Le livre ne porte le nom d'aucun écrivain.

Cet après-midi, Mgr Archambault donnera une conférence devant le corps médical de Joliette et réfutera les erreurs contenues dans ce livre.

Procédure municipale

La procédure municipale veut que le conseil municipal tiende deux séances, cet après-midi: la première à 1 heure, pour discuter la motion de l'hon. M. Martin, concernant le referendum sur l'abolition du bureau exécutif ou du conseil, la seconde, à 3 h. 40, convoquée par le maire pour recevoir les rapports des commissaires. Bien fin sera celui qui pourra dire où finit l'une et où commence l'autre.

Le charbon de l'aqueduc

Le conseil adjudgera le contrat pour la fourniture de 5,500 tonnes de charbon pour le service des eaux à MM. J. O. Lebrun et Cie et à MM. L. Cohen et Fils, au prix de \$4.85 la tonne.

GREVE DE CORDONNIERS A LYNN

Lynn, Mass., 25. — Quinze cents cordonniers se sont mis en grève ce matin parce que les patrons refusent d'accorder une augmentation de deux cents par douzaine de semelles.

MILLE MINEURS CESSENT LA LUTTE

Glasgow, 25. — Désespérés des souffrances qu'endurent leurs familles, un millier de mineurs sont retournés ce matin à l'ouvrage, dans le district du Lanarkshire.

Les patrons assurent que d'autres suivront bientôt l'exemple, sans attendre le règlement de la grève.

ENCORE UNE REVOLUTION CHINOISE

Pékin, 25. — Il se confirme qu'un grand mouvement révolutionnaire se prépare, ayant pour but de renverser la République et de remplacer le petit empereur sur le trône de ses ancêtres.

La rumeur est à ce point prise au sérieux, que Yuan Shi Kai n'ose pas faire arrêter les organisateurs du complot, craignant que cette mesure ne précipite la crise.

LE DUC ABRUZZES VEUT DEMISSIONNER

Londres, 25. — On apprend ici que le Duc des Abruzzes, cousin du roi Victor Emmanuel, qui est en disgrâce à Torre, pour n'avoir pas coulé deux navires de guerre turcs, dans la mer Egée, comme il en avait reçu l'ordre, a offert sa démission au ministre de la guerre.

Le roi ayant su la chose, a fait d'amers reproches à son royal cousin, qui, dit-il, tente de se soustraire à son devoir dans un moment aussi critique.

PATRONS ET MINEURS TIENNENT BON

Londres, 25. — La conférence entre le Premier Ministre, les délégués des mineurs et ceux des patrons, a été ajournée ce matin, après une courte séance. Des deux côtés on ne semble pas vouloir abandonner les prétentions émises tout d'abord.

Enoch Edward, le chef ouvrier a déclaré ce matin que le gouvernement a devant lui deux alternatives. Ou bien revenir à son premier projet de loi, à propos du minimum de salaire, ou proclamer que les mines seront dirigées par l'Etat, et que leurs propriétaires en seront expulsés, la troupe protégeant les ouvriers.

A la poursuite des proscrits de Hillsville

LE CADET DE LA BANDE DES ALLEN EST MAINTENANT DANS LA CAROLINE, MAIS ON ESPERE QU'IL SERA CAPTURE SOUS PEU.

Galax, Virginie, 25. — Claude Swanson Allen, fils de Floyd Allen et accusé de participation dans le meurtre de Hillsville, est parvenu à échapper à ceux qui le poursuivaient, mais son oncle, Sidna Allen, et ses cousins, Wesley Edwards et Fred Allen, seront probablement pris dans quelques jours.

Claude Allen s'est sauvé à cheval dans la Caroline du Nord. Sidna Edwards, son cousin, qui est à la prison de Roanoke avec les autres Allen, espère que les fugitifs se livreront. Ils n'ont, dit-il, aucune chance d'échapper. Edwards proteste toujours de son innocence.

Le comté de Carroll est surtout peuplé par les Allen et leurs parents. La police a mis tout ce monde sous surveillance.

Le procès des assassins est fixé au 15 avril, à Hillsville, mais on croit qu'il aura lieu à Whyteville.

A l'Association des Citoyens

A une réunion conjointe du Bureau de Direction et du Comité d'Élection de l'Association des Citoyens de Montréal, tenue aujourd'hui, sous la présidence de l'honorable Alphonse Desjardins, il a été décidé d'organiser une campagne vigoureuse d'assemblées publiques en faveur de M. C. H. Godfrey, dans les différents quartiers de la ville.

Le comté s'est immédiatement mis à l'œuvre et la première assemblée publique aura probablement lieu dès mercredi soir, à Saint-Henri et Ste-Cécile.

L'offre de M. Giroux

On a peu causé de l'élection prochaine, ce matin, à l'hôtel de ville, mais il semble que tous les échelons de la gauche anglaise et l'échevin Morin se soient déclarés pour M. Godfrey. Les échelons de langue française seraient tous opposés à M. Godfrey, mais les uns se déclarent pour M. Clearihue, comme les échelons L. A. Lapointe et Lavieille, et les autres pour l'échevin Giroux.

Ce dernier déclare que son offre d'hier de s'effacer devant M. Clearihue, si tous les autres candidats en font autant, tient jusqu'à ce soir. Demain, si l'on n'a pas accepté, il ouvrira sa campagne.

Maniaque ou criminel

UN EX-POMPIER SE DEGUISAIT EN FEMME POUR SONNER DE FAUX-APPELS.

Le sergent Gagné et l'agent Archambault de la station No 17 ont arrêté samedi matin vers deux heures et demie, Emile Parent, ex-agent déguisé en femme, et Georges Picard, sous l'accusation d'avoir sonné de fausses alarmes.

C'est à la suite de trois fausses alarmes qui jetèrent le désarroi chez les pompiers de Saint-Henri que le lieutenant de police Maloney envoya des agents pour pincer les coupables.

Les deux accusés sont gardes-motiers pour la compagnie des Tramways de Montréal.

Ils ont comparu samedi matin devant le recorder et ont plaidé non coupables. Ils subiront leur procès le 26 courant.

La sentence devra être sévère si on applique aux coupables la nouvelle loi passée à la dernière session du parlement provincial.

Pénibles traversées

LA "PROVENCE" ET LA "BRETAGNE" ESSUIENT DE VIOLENTES TEMPETES.

Le Havre, 25. — Plusieurs paquebots de la Compagnie Générale transatlantique ont eu à souffrir des orages très violents dans la traversée de l'Atlantique. La "Provence" parti de New-York le 14 mars, est arrivé vendredi au Havre assez endommagé. Le pont supérieur avait été balayé par des vagues de haute mer et les canots de sauvetage mis hors d'usage. Plusieurs courtoisiers se sont précipités à bord et par trois fois il fallut combattre des commotions d'incendie.

Une dépêche transmise au "Rochembeau" par la télégraphie sans fil annonce que la Bretagne, parti du Havre le 16 mars pour New-York, a eu à lutter contre une mer démontée et a subi quelques dégâts.

Brest port d'escale

UN DISCOURS DE M. CLAUDE CASIMIR PERIER.

(Service particulier)
Brest, 25. — A son retour d'Amérique, M. Claude Casimir-Périer, fils de l'ancien président de la République, a déclaré que Brest deviendrait certainement un port d'escale pour les paquebots transatlantiques, que c'est le port européen le plus rapproché de l'Amérique pour la ligne de Québec et que les navires de Rio gagneraient vingt heures en abordant ici plutôt qu'à Cherbourg.

M. Casimir-Périer s'est adressé au gouvernement pour demander la transformation de Brest en un port de commerce et l'amélioration du service des lignes de l'Etat qui desservent la ville.

La terrible loi du lynch

Fort Smith, Arkansas, 25. — Un groupe de citoyens de cette ville a, aujourd'hui, enfoncé les portes de la prison afin de s'assurer de la personne d'une nègre qui avait blessé d'une balle le docteur de l'assistant-constable Carr. Le nègre fut pendu haut et court à un poteau de téléphone sur la rue principale. Les émeutiers étaient au nombre de cinq cents.

Le constable est en danger de mort.

Bourassa en prison

(De notre correspondant)
Québec, 25. — Arthur Bourassa, de Saint-Sauveur, qui avait été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles pour crime d'incendie, a demandé un procès expéditif et a plaidé coupable. Il a été condamné à huit jours de prison et à \$75 d'amende.

Les pavages cette année

Le conseil municipal reçoit la liste des rues qui devront être pavées dans le cours de l'été.

Le coût total des pavages est de \$1,011,300 et les propriétaires devront y aller de leurs bourses.

Plusieurs rues resteront sans pavages à cause du refus des contribuables à solder les dépenses.

Les commissaires ont envoyé au conseil municipal la liste des rues qu'on peut paver cette année. Nous la donnons ci-après avec le coût et les matériaux de chaque section. Le rapport sera renvoyé aux commissaires pour avoir d'autres détails.

Rues	Matériaux	Coût
St-Antoine	Granit	\$30,000
St-André	Asphalte	
Berri	et scorie	36,600
Bonaparte	Asphalte	36,000
Cadieux	Scorie et Bitul.	37,260
Charron	Asphalte	18,280
Chatham	Granit	8,880
Congregation	Asphalte	18,000
Deloranjier	Asphalte	9,360
Demontigny	Asphalte	36,720
do	do	21,000
Dorion	Bitulithique	28,260
St-Dominique	Bitulithique	34,200
do	Asphalte	42,600
Drummond	Bitulithique	18,600
Fortifications	Granit	6,600
St-Famille	Asphalte	22,560
Du Fort	do	21,600
Des Sœurs Grises	Granit	3,600
St-Gabriel	do	900
St-Hubert	Asphalte	36,000
Hutchison	do	15,960
Iberville	Scorie	34,800
Lafour	Granit	9,600
Laurier	Asphalte	19,200
Longueuil	Granit	10,680
Lagauchetière	Asphalte	15,600
Saint-Luc	do	24,960
Lasalle	do	17,000
Mance	do	23,280
Martina	do	17,000
Maria-Anne	Scorie	4,800
Montreal	Asphalte	16,560
Notre-Dame	Granit	15,000
Papineau	Scorie	37,200
St-Patrice	Granit	11,160
Plessis	Bitulithique	34,200
Parthenais	Granit	24,000
Du Port	do	2,400
Richardson	Asphalte	9,600
Richmond	Granit	16,560
Sanguinet	Asphalte	11,160
Stanley	do	12,240
Du Seminaire	Granit	5,040
Sussex	Asphalte	5,040
De l'Union	do	22,560
St-Edmond	Bitulithique	22,560
St-Edmond	Asphalte	33,600